

Mons: Vol à l'étalage sous le feu des projecteurs

Borinage (/regions/mons/borinage)

G.La

Publié le 04-08-20 à 15h02 - Mis à jour le 04-08-20 à 15h03

Vol peu banal commis par un Dourois que la police des Hauts Pays a pu intercepter.



◀15

Dans l'imaginaire collectif, le vol à l'étalage évoque les garnements qui chapardent une pomme et s'enfuient en courant pour échapper au gendarme. Dans la région de Mons-Borinage, on fait les choses plus tranquillement...

Dans un magasin d'électroménagers de Mons, un client a quitté les lieux un projecteur sous le bras, sans payer. Il expliquera plus tard que l'article était précommandé et qu'il pensait que le paiement avait été effectué par son épouse. C'est à la sortie du magasin qu'il s'est tout de même rendu compte que l'objet n'était pas payé. Mais cette prise de conscience n'a pas conduit notre Arsène Lupin d'occasion à rebrousser chemin pour s'acquitter du montant dû. L'occasion fait le larron.

Evidemment, le voleur de projecteur n'avait pas échafaudé un plan parfait pour commettre le casse du siècle. Il a donc pu être identifié. Habitant Dour, son sort a été confié à la police des Hauts Pays qui a effectué une visite domiciliaire. Le voleur a été pris la main dans le sac de pop-corn. A leur arrivée, les policiers ont en effet pu constater que l'appareil était déjà installé et en marche. L'individu a d'ailleurs immédiatement reconnu être en possession de l'appareil et a expliqué comment il l'a volé, par mégarde. Le matériel a été démonté et saisi. L'intéressé et son épouse seront convoqués afin d'être entendus en qualité de suspect.